



Céline Bellot

*Professeure titulaire à l'École de travail social,
Université de Montréal, directrice de l'Observatoire
des profilages*

CONTRE L'INVISIBILISATION SOCIALE : OUVRIR LES REGARDS

La tension entre visibilité et invisibilité s'ancre naturellement dans la compréhension des perceptions sociales souhaitées, désirées ou niées par des personnes et des groupes sociaux. Le regard social n'est pas neutre. Il est traversé par des normativités qui contribuent à établir des valeurs, des intérêts, des forces, à des individus ou des groupes sociaux au détriment d'autres. C'est dans ce contexte que l'invisibilisation sociale est révélatrice des mécanismes individuels et collectifs de discrimination, de domination et d'oppression.

L'invisibilisation sociale, en effet, contribue à effacer, reléguer, mettre à part les personnes, les groupes, les situations que les rapports sociaux normatifs dominants refusent ou renoncent à comprendre et à interroger. En ce sens, l'invisibilisation

sociale provoque une déshumanisation, un mépris social comme l'évoquent Guillaume Le Blanc (2009) ou Axel Honneth (2005). Pour M. Le Blanc (2009), l'invisibilisation sociale prend sa source dans l'exclusion de l'individu d'une participation pleine et entière à la vie publique, à la société pour exister, pour lutter, pour dénoncer, résister aux conditions indignes dans lesquelles il est placé. Que l'on songe à l'invisibilisation des femmes autochtones assassinées ou disparues, à celle des femmes en situation d'itinérance peu considérées dans les politiques et plans d'action en raison même de leur manière de vivre cachée leur itinérance, ou encore à celle des migrants à qui l'on refuse les principes d'accueil établis au plan international, l'invisibilisation témoigne de processus subjectifs, politiques, scientifiques, sociaux de non reconnaissance des personnes, des groupes sociaux.

DOUBLE STIGMATISATION

Pour les personnes utilisatrices de drogues, cette invisibilisation sociale se traduit le plus souvent par une stigmatisation qui rend plus difficile l'accès, par exemple, à des soins de santé, à un logement, à une participation sociale. En effet, la consommation devient alors le vecteur du mépris social qui dénie à la personne sa qualité de citoyenne.

Au-delà de ce premier stigma subi par les personnes utilisatrices de drogues, une double stigmatisation qui alimente encore davantage cette invisibilisation sociale va agir, par exemple, pour les femmes utilisatrices de drogues. On a en effet peu de connaissances sur la dépendance au féminin, témoignant en cela d'une injustice épistémique. La dépendance est pensée essentiellement d'un point de vue masculin, tant au plan de la recherche, des politiques d'intervention que des services développés. Dans cette perspective, l'invisibilisation sociale alimente aussi pour ces femmes une non-reconnaissance de leurs besoins et spécificités ainsi qu'une non-adaptation des services à leurs réalités, notamment celles relevant de la maternité, de leur sécurité, de leur intégrité.

Ainsi, dans de nombreuses occasions, la mixité des services contribue à cette invisibilisation sociale en renonçant à prendre en considération les besoins spécifiques des femmes. Dans ce cadre, l'accès universel et mixte est surtout un accès masculin, là où la pluriversalité devrait être de mise. Déployée ici dans l'illustration à travers l'opposition de genres entre la dépendance masculine et celle féminine, la question de l'invisibilisation sociale, dans une perspective intersectionnelle, devrait alimenter les réflexions à l'endroit de l'ensemble des personnes minorisées, comme les personnes autochtones, les personnes racisées, les personnes LGBTQ+, les personnes en situation de handicap, etc.

« POUR ÊTRE, IL FAUT ÊTRE PERÇU »

Pour Axel Honneth, l'absence de gestes de reconnaissance crée de l'invisibilité en niant aux personnes leur existence sociale. En effet, pour lui, « *pour être, il faut être perçu* », ce qui signifie d'abord et avant tout que pour exister, il faut être en relation. C'est à travers les relations sociales que se construisent les mécanismes de reconnaissance affective, juridique et sociale qui permettent aux personnes d'exister et de se voir attribuer une valeur. Les luttes pour la reconnaissance des personnes, des groupes deviennent, dès lors, des luttes contre l'invisibilisation sociale qui aliment les processus d'exclusion et de relégation. Dire que tout le monde compte, c'est ainsi affirmer que la société doit s'intéresser à tous les membres qui la composent, de manière pluriverselle plutôt qu'universelle.

La société doit aussi s'interroger sur ses propres dynamiques normatives qui excluent, ignorent, relèguent des personnes et des groupes sociaux. Travailler sur les processus d'invisibilisation sociale devient alors tant au plan scientifique, politique, social que collectif, un formidable moyen d'ouvrir les regards, en s'intéressant à découvrir, faire découvrir des situations, des rapports sociaux, des personnes et des groupes, qu'on a trop longtemps ignorés ou minorisés pour une société plus juste et plus égalitaire.

Bibliographie

- Honneth, A. (2005). Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance », *Réseaux*, n°129-130, p.39-57. <https://doi.org/10.3917/res.129.0039>
- Le Blanc, G. (2009). L'invisibilité sociale, Paris, *Presses Universitaires de France (PUF)*.